

GOLFE HÔTEL

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

septembre 2026

Toute réservation implique la prise de connaissance et l'acceptation des présentes conditions générales de vente. Les conditions particulières du tarif réservé, lorsqu'elles sont communiquées au client avant la réservation, complètent les présentes CGV et prévalent en cas de contradiction sur les dispositions tarifaires ou d'annulation.

1. Réservation, prix et paiement

La réservation est confirmée selon les modalités indiquées lors de la commande : garantie bancaire, arrhes, paiement total ou autre condition précisée. Le prix applicable est celui confirmé lors de la réservation. La taxe de séjour, les extras et les prestations non expressément incluses restent à la charge du client. Les chèques ne sont pas acceptés pour le règlement sur place.

Les prestations incluses dans un forfait et volontairement non consommées par le client ne donnent lieu à aucun remboursement, sauf disposition particulière contraire.

Les demandes particulières (emplacement, étage, chambres proches, préférence de literie, etc.) sont prises en compte dans la mesure du possible mais ne constituent pas une garantie contractuelle sauf confirmation écrite expresse de l'établissement.

L'hôtel se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute réservation d'un client avec lequel il existe un litige de paiement d'une réservation antérieure.

2. Tarifs conditionnels et codes promotionnels

Certains tarifs ou codes promotionnels sont soumis à des conditions d'éligibilité (résidence, déplacement professionnel, voyage à moto, justificatif, nombre d'occupants, durée de séjour, etc.). Le client doit fournir des informations exactes et les justificatifs demandés.

Si les conditions du tarif réservé ne sont pas respectées ou justifiées, le tarif préférentiel est annulé et le séjour est réajusté au tarif public applicable à la chambre et aux dates concernées, affiché par l'hôtel au moment du contrôle.

3. Nombre d'occupants

La réservation est conclue pour le nombre de personnes déclaré. Tous les occupants doivent être déclarés, adultes, enfants et bébés, même sans couchage supplémentaire.

En cas d'occupant supplémentaire, l'hôtel peut, si la capacité autorisée de la chambre le permet, accepter l'hébergement et ajuster le tarif. Si la capacité, les conditions du tarif ou les disponibilités ne permettent pas cette modification, l'hôtel peut refuser la ou les personnes supplémentaires ou, lorsque le contrat initial ne peut plus être respecté, l'hébergement. Aucune personne non déclarée ne peut séjourner dans la chambre.

4. Annulation, modification et départ anticipé

Les conditions d'annulation, de modification, de non-présentation et de départ anticipé sont celles du tarif choisi par le client. Elles sont communiquées avant la réservation et reprises dans la confirmation. Toute diminution de séjour est traitée conformément à ces conditions.

Toute annulation ou modification doit être communiquée par écrit (e-mail ou courrier, la date de réception faisant foi).

En cas de force majeure avérée, notamment tout sinistre affectant l'hôtel, le séjour sera annulé et les arrhes restituées sans autre dédommagement.

Conseil : Nous vous conseillons de souscrire une assurance voyage principalement pour les séjours NON remboursables.

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, les prestations d'hébergement fournies à une date ou période déterminée ne bénéficient pas du droit de rétractation applicable à certains contrats conclus à distance.

5. Arrivée et départ

Les chambres sont disponibles à partir de 15 h. Pour une arrivée après 20 h, le client doit prévenir l'hôtel afin d'organiser au mieux son accueil. Un check-in en ligne peut être proposé sans modifier les horaires ni les conditions de réservation.

Le règlement du séjour et une garantie bancaire sont demandés à l'arrivée. Les sommes restant dues au titre du séjour, de la taxe de séjour, des extras ou des frais imputables au client doivent être réglées au plus tard au départ.

Les chambres doivent être libérées pour 11h00. Les clés sont à remettre à la réception le jour de votre départ.

Le règlement du solde de vos factures doit être effectué à votre départ.

Si vous bénéficiez d'un compte professionnel ouvert auprès de l'hôtel, cette facture sera prélevée automatiquement.

Pénalités de retard : Conformément au Code du Commerce français, des pénalités de retard seront appliquées (calculées selon le taux en vigueur) à compter du 31^{ème} jour suivant la date de facturation en cas de non-paiement

6. Respect des lieux, nuisances et incivilités

Afin de préserver le confort, la sécurité et la tranquillité de tous, chaque client s'engage à respecter les locaux, les équipements, le personnel et les autres occupants de l'établissement.

En cas de trouble, l'établissement pourra demander au client de faire cesser immédiatement la nuisance. En cas de comportement grave, de refus d'obtempérer ou de nuisances répétées, le Golfe Hôtel pourra prendre toute mesure nécessaire à la préservation de la sécurité et de la tranquillité des lieux, pouvant aller jusqu'à l'interruption du séjour, sans préjudice des sommes restant dues et de la réparation des dommages effectivement causés.

7. Dégradations et nettoyage exceptionnel

Le client est responsable des dommages, dégradations ou pertes causés par lui-même ou par les personnes dont il répond pendant le séjour.

Les chambres et espaces intérieurs de l'établissement sont non-fumeurs.

Toute situation nécessitant un nettoyage ou une désinfection manifestement supérieur au nettoyage hôtelier normal doit être signalée immédiatement à la réception.

Les frais justifiés de nettoyage, désinfection, blanchisserie, remise en état ou remplacement pourront être facturés au client. Si la chambre devient temporairement inexploitable, le préjudice directement subi par l'hôtel pourra également être réclamé lorsqu'il est établi et justifié.

8. Animaux et équipements

Les animaux doivent être déclarés lors de la réservation. S'ils restent seuls en chambre, la réception doit en être informée et **le ménage ne pourra pas être effectué**. Ils ne sont pas admis en salle de petit-déjeuner, à la piscine ni au spa, hors chiens guides ou d'assistance. Leur détenteur reste responsable de leur bien-être et de celui des autres clients.

L'accès à la piscine, aux espaces bien-être, à la salle de sport et aux autres équipements est soumis aux horaires et consignes de l'établissement. L'accès peut être temporairement limité pour maintenance, sécurité, météo ou obligation réglementaire.

Le parking de l'établissement est fermé mais non surveillé. Sauf faute imputable à l'établissement, les véhicules, bagages et effets laissés dans les véhicules restent sous la responsabilité de leur propriétaire.

9. Données personnelles — RGPD

Les données recueillies sont utilisées pour gérer la réservation, le séjour, les paiements, la facturation, la relation client, les obligations légales et, lorsque cela est autorisé, les communications commerciales. Elles peuvent être transmises aux prestataires nécessaires à ces finalités et sont conservées pendant les durées appropriées.

Les données bancaires sont sécurisées et gérées par un établissement bancaire spécialisé. Elles sont conservées selon les durées de conservation appliquées par notre prestataire de paiement sécurisé.

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, le client peut exercer, selon sa situation, ses droits d'accès, rectification, effacement, limitation, opposition et portabilité en écrivant à info@golfehotel-corse.com. Il peut également saisir la CNIL. Les données de paiement sont traitées au moyen de solutions sécurisées conformément aux règles applicables.

10. Réclamations et médiation

Après avoir saisi par mail ou par courrier la direction du Golfe Hôtel à info@golfehotel-corse.com et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: www.mtv.travel.

L'établissement Golfe Hôtel est adhérent à la Médiation Tourisme Voyage en tant qu'adhérent au syndicat professionnel « UMIH » dûment référencé sur le site www.mtv.travel à l'onglet « adhérents ».